

des de vaches grasses, comme je l'ai signalé dans mon exposé budgétaire le mois dernier. En 1966, par exemple, le chômage annuel moyen est tombé à 3.6 pour cent, soit le plus faible pourcentage de la dernière décennie. Cette année-là le chômage réel a varié entre 2.6 pour cent en septembre, avec 205,000 sans-travail, et 5.1 pour cent en janvier, avec 359,000 chômeurs, soit une différence de 154,000.

Pendant l'hiver, la glace, la neige et le froid diminuent considérablement le tourisme et les travaux des cultivateurs, des pêcheurs ou des ouvriers du bâtiment. Sur une certaine période, la proportion de la population active que les facteurs saisonniers réduisent à l'inactivité pendant l'hiver a accusé une baisse marquée. Cela provient en partie de la mise au point de nouveaux procédés qui permettent de poursuivre certains travaux à l'extérieur et en partie du fait qu'une proportion croissante de la population active occupe des postes moins touchés par les changements saisonniers. Néanmoins, il reste vrai qu'au cours de notre hiver canadien un grand nombre de personnes sont mises dans l'impossibilité de se livrer à leurs activités.

Pour l'ensemble de l'année 1970, le chômage au Canada a atteint en moyenne 5.9 pour cent, contre 4.7 pour cent en 1969. Un facteur qui a contribué puissamment à cette augmentation a été la hausse continue du nombre de Canadiens privés de travail à cause de différends industriels. Depuis 1962, le temps perdu par suite de tels différends augmente à un taux annuel qui dépasse 25 pour cent. Dans le deuxième trimestre de 1970 seulement, on a perdu plus de 3 millions d'hommes-jours par suite de grèves ou de fermetures d'usines. En supposant que pour chacun de ceux qui sont engagés dans un différend industriel il y a un licenciement dans une industrie connexe, les différends industriels pour le seul deuxième trimestre ont entraîné l'adjonction d'environ 50,000 personnes aux rangs des chômeurs. Ceci est tout à fait en dehors des grévistes eux-mêmes, qu'on ne compte pas parmi les chômeurs. On s'attend qu'en l'absence de conflits du travail, le taux de chômage moyen sera ramené en 1970 de 5.9 pour cent à 5.5 pour cent alors qu'entre 1961 et 1969, le taux moyen était de 5 pour cent.

En ce qui concerne notre main-d'oeuvre, la donnée la plus importante, peut-être, qui entre en ligne de compte est que le Canada est celui des pays industrialisés dont la main-d'oeuvre s'accroît le plus vite. Il est évident, bien sûr, que, durant l'année écoulée, le nombre des nouveaux emplois n'a pas correspondu au rythme d'augmentation de la main-d'oeuvre. Il n'en reste pas moins que le taux d'augmentation du nombre d'emplois, qui a été, en 1970, de 13 pour cent au Canada, a dépassé d'un tiers celui des États-Unis, et qu'il a dépassé de façon considérable le taux moyen d'augmentation annuelle du nombre d'emplois enregistré entre 1961 et 1968

dans les principaux pays européens. Dans deux des principaux pays européens — l'Allemagne et l'Italie — le taux moyen annuel de l'emploi, en fait, baissé respectivement de 0.2 et 0.9 pour cent au cours de ces huit années marquées par une forte expansion économique.

Même pour la période d'expansion économique modérée que nous avons connue l'an dernier, les chiffres indiqueront probablement, que, en termes relatifs le Canada était au premier rang pour ce qui est de la création de nouveaux emplois pour ses citoyens.

MESURES DÉJÀ PRISES

A compter du budget en mars dernier, les politiques fiscale et monétaire ont été amenées progressivement à favoriser une expansion majeure de l'économie à mesure que nous avons maîtrisé les dangereuses pressions des prix inflationnistes... J'aimerais donner un bref aperçu des mesures que le Gouvernement a prises pour faire faire demi-tour à l'économie... pendant les neuf ou dix derniers mois. En mars dernier... nous avons présenté un budget expansionniste représentant une augmentation des besoins de trésorerie de plus de 750 millions de dollars. En juin, nous avons accru les montants versés aux provinces d'environ 350 millions. Un autre montant de 73 millions a été affecté au programme d'emplois d'été pour les étudiants et à des programmes supplémentaires d'assistance sociale. En août, nous avons consacré un montant supplémentaire de 100 millions au budget d'établissement de la Société centrale d'hypothèques et de logement, puis un autre montant de 140 millions en 1971 pour financer un nombre additionnel de 15,000 logements à coût modique. La construction de ces logements est actuellement en cours dans les régions où le besoin se fait sentir et où le chômage est le plus accentué. En même temps un programme social d'investissement au montant de 60 millions et d'autres projets ont été mis sur pied dans les régions à lente expansion économique et pour le recyclage de la main-d'oeuvre.

Comme je l'ai déjà signalé, nous avons fait tout cela par étapes, à mesure que nous constatons qu'il était logiquement possible de prendre des mesures supplémentaires compatibles avec le maintien de la stabilité économique. En décembre, nous avons jugé que nous pouvions prendre d'autres initiatives — ce que nous avons fait. Le budget de décembre prévoyait des dépenses additionnelles de 100 millions de dollars pour la présente année financière et de 400 millions pour l'année financière 1971-1972, soit 500 millions de dollars en tout.

Dans l'exposé budgétaire de décembre, j'ai annoncé une majoration de 10 pour cent des prestations d'assurance-chômage, une dépenses additionnelle de 23 millions en vue d'améliorer les moyens de production dans les régions les plus touchées par